



FLASH INFO CFDT CSEE - Fonctions Support et Finance du 25 juin 2021

Les comptes du CSEE au 31 décembre 2020

Comme chaque année, a lieu la traditionnelle approbation des comptes du CSEE. La CFDT tient un rôle important dans le CSEE puisqu'elle s'est vue confier sa gestion par les élus du Comité Social et Economique d'Etablissement (CSEE) (31 élus titulaires, 31 élus suppléants).

La composition du bureau est la suivante :

- Secrétaire : Paolo GIUDICE, CFDT
- Trésorière : Carole NIDDAM, CFDT
- Secrétaire adjoint : Pascal MAURY, CFTC
- Trésorière Adjointe : Virginie CORUBLE, FO

La CFDT a donc présenté aux élus du CSEE en séance plénière du 25 juin 2021, le rapport de gestion ainsi que les comptes 2020 pour approbation.

(suite dans documents)

Les comptes du CSEE au 31 décembre 2020

Comme chaque année, à l'ère de la traditionnelle approbation des comptes du CSEE, le CFDT tient un rôle important dans le CSEE puisqu'il s'agit de confier sa gestion par les élus du Comité Social et Economique d'Établissement (CSEE) (31 élus titulaires, 31 élus suppléants).

La composition de bureau est la suivante :

- Secrétaire : Pierre GILBERT, CFDT
- Trésorier : Charles NIKOAMA, CFDT
- Secrétaire adjoint : Pascal MAURY, CFDT
- Trésorier Adjointe : Virginie COBUREL, FO

Le CFDT a donc présenté aux élus du CSEE en séance plénière du 25 juin 2021, le rapport de gestion ainsi que les comptes 2020 pour approbation.

Il est à noter que l'effectif moyen du périmètre social du CSEE Fonctions Support et Finance en 2020 est de 5 363 salariés, soit 7 % du total des CSEE d'Orange.

Les subventions versées par Orange au CSEE FSE en 2020 sont de :

- Activités Sociales et Culturelles (ASC) : 3 781 827 €
- Attributions Economiques et Professionnelles : 774 192 €

Le Résultat Net Comptable 2020 (RNC) est :

- Activités Sociales et Culturelles (ASC) : + 207 125 €
- Attributions Economiques et Professionnelles : + 51 103 €

L'ensemble des organisations syndicales présentes ont approuvé les comptes de l'exercice 2020 sous la CFE CGC comme en 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020.

Comment voter votre Préambule de mandat ASC 2020 ?

Conformément à sa politique ASC, la politique de la CFDT est de redistribuer tout ce qui peut l'être aux Océanistes Droit de préambule.

A cet effet, le CFDT a demandé l'inscription à l'ordre du jour de la Commission ASC de septième période une résolution sur l'utilisation du résultat excédentaire ASC.

Le CFDT souhaite laisser aux salariés le choix de décider de l'utilisation de cet excédent. C'est pourquoi, chacun pourra exprimer, et voter jusqu'au 31/08/2021, son choix d'utilisation en répondant au sondage suivant : [ASC, votre voix, votre droit](#).

Ou sur votre mobile :



Documents

[FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance du 25 juin 2021](#)